

Coup de gueule de Henri Guaino : “mépris des victimes, abus de pouvoir... la justice ne mérite plus son nom”

écrit par Christine Tasin | 1 novembre 2015



Fabuleuse prise de parole à l'Assemblée.

Henri Guaino n'est pas des nôtres, il est même affilié à un parti que nous vilipendons (et il y a de quoi) violemment, mais nous sommes parfois tentés de dire le même genre de choses à propos de certains juges (on se souviendra du *Mur des Cons*, qui résume tout le scandale de la situation) :

« Des pervers, des psychopathes, des militants aveuglés par leur idéologie, des gens auxquels l'ivresse de leur toute puissance fait perdre tout discernement ! »

http://www.francetvinfo.fr/faits-divers/affaire/video-pour-le-depute-henri-guaino-certains-magistrats-sont-des-pervers-et-des-psychopathes_1148823.html

Ecoutez, dégustez, et profitez aussi du visage décomposé de Valls qui n'a rien trouvé à répondre, sauf à en appeler à une

République qu'il a largement contribué à trahir et à dénaturer.

Il est fou de constater que Henri Guaino a tenu ce discours la veille du suicide de notre avocat [Joseph Scipilliti](#), réduit à la dernière extrémité par le "système" judiciaire dont il fait un portrait au vitriol dans son "j'accuse" [Journal-indélicat.compressed](#). Or, depuis son décès nous recevons beaucoup de témoignages d'avocats, de policiers, d'employés de ministères... qui ont vécu des choses comparables.

Il est fou de constater aussi que Henri Guaino a tenu son discours 3 jours avant l'annonce de la condamnation de [Charles Aslangul](#) pour avoir défendu une femme agressée.

Il est fou de constater que Henri Guaino a tenu son discours 3 jours avant la [tentative de suicide](#) du docteur Bonnemaïson (pronostic vital engagé au moment où j'écris), condamné pour avoir aidé à mourir des personnes en fin de vie, incurables...

3 exemples d'une justice folle. Pour ne pas parler des [plaintes](#) et [condamnations](#) de patriotes qui pleuvent...

Certes, Henri Guaino sait de quoi il parle. Il vient d'être condamné à 2000 euros d'amende pour outrage à l'encontre du juge Gentil.

http://www.lemonde.fr/societe/article/2015/10/22/henri-guaino-condamne-a-2-000-euros-d-amende-pour-avoir-outrage-le-juge-gentil_4794962_3224.html

http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/10/29/l-obsession-d-henri-guaino-contre-les-juges_4799299_4355770.html

Il avait notamment dit, en 2014 :

« Est-ce que les juges sont au-dessus de la constitution ? Non. Tout marche sur la tête. On est chez les fous. La justice est devenue folle. On ouvre la voie au chaos constitutionnel [...] Il y a juste l'envie de certains de [trouver](#) quelque chose de scandaleux. Certains juges font [passer](#) leurs convictions politiques avant

l'éthique de leur fonction. »

Il est clair que toutes ces affaires posent de graves, très graves questions quant à la pérennité de notre modèle et, surtout, au maintien des gens en place qui, grâce à une institution qui prétend qu'il y aurait indépendance des 3 pouvoirs, prétend imposer un modèle politique à tous, et notamment aux accusés.

Christine Tasin

P.S. On se demandera, une fois de plus, ce qu'un patriote, un souverainiste, un amoureux de la France comme Henri Guaino fiche à l'UMP/Les Républicains.

Il a voté non à Maastricht en 1992.

Il a voté non au TCE en 2005

Il a écrit les superbes discours de Sarkozy pendant la campagne de 2007, discours que l'ancien Président de la République s'est empressé de renier dès qu'il a eu le pouvoir, ce qui l'a mené à la défaite de 2012.